



IMMIGRANT LEGAL ADVOCACY PROJECT

CE QUE L'ÉLECTION SIGNIFIE POUR VOTRE STATUT D'IMMIGRATION ET DROITS JURIDIQUES

Beaucoup de gens ont des questions sur ce que signifie l'élection pour leur statut d'immigration et les droits légaux. Nous ne saurons pas ce que le président élu Trump fera jusqu'à ce qu'il prenne ses fonctions le 20 janvier 2017. Il est possible qu'il ne fasse pas toutes les choses dont il a parlé. ILAP suivra de près ce qui se passe de près et partagera les mises à jour importantes de l'immigration. Nous continuerons de travailler avec des partenaires locaux et nationaux pour défendre les droits de la communauté des immigrants du Maine et de nos clients.

Quel pouvoir le président-élu Trump aura-t-il à changer les lois?

Seul le Congrès peut modifier les lois sur l'immigration. Le Président peut décider comment renforcer ou appliquer les lois sur l'immigration, mais il ne peut pas violer les lois ou la Constitution. S'il essaie de le faire, les gens au sein du gouvernement et des organisations de toute la nation vont le défier.

Le président élu Trump a annoncé qu'il mettrait fin au programme d'action différée pour les enfants arrivant (DACA). Il peut mettre fin à DACA parce que DACA a été créé par le Président, pas le Congrès. Nous ne saurons pas si Trump mettra fin à DACA jusqu'à ce qu'il soit en poste. Si vous avez une DACA, si vous cherchez un renouvellement d'une DACA, ou si vous prévoyez présenter une demande pour une DACA, vous devriez en parler à un avocat spécialisé en immigration.

Qui risque d'être expulsé?

Le président élu Trump a déclaré qu'il déportera des millions de personnes, en particulier celles qui ont des condamnations criminelles. La loi permet au président d'expulser des personnes qui sont hors du statut ou qui ont commis certains crimes. Mais personne ne peut être expulsé sans procédure judiciaire et généralement une audience avec un juge. Si vous êtes hors du statut légal ou avez été arrêté, vous devriez parler à un avocat d'immigration.

Que signifie l'élection pour mon cas d'asile?

Votre droit de demander l'asile ne changera pas avec le nouveau président. Les États-Unis ont signé un traité international déclarant que nous ne permettrons pas l'expulsion de personnes sans leur permettre de demander l'asile s'ils ont peur de rentrer dans leur pays. Congrès a adopté une loi qui vous donne le droit de demander l'asile et le président ne peut pas changer cela sans une nouvelle loi du Congrès.

Quels sont mes droits?

Peu importe qui est le président, tout le monde aux États-Unis a certains droits fondamentaux sous la Constitution des États-Unis, même les gens qui sont sans papiers. Vous avez le droit de garder le silence si vous rencontrez des policiers ou des agents de la ICE et vous pouvez

demander un avocat si vous êtes en état d'arrestation. Vous avez le droit de ne pas ouvrir votre porte à la ICE ou à la police, sauf s'ils ont un mandat légal.

Comment signaler un crime haineux?

Si vous avez été menacé ou si vous vous sentez en danger, vous devriez en informer la police ou appeler le 911.

Si j'ai des questions sur mon statut juridique ou sur mes options d'immigration?

Vous devriez parler à un avocat d'immigration. Ne recevez pas de conseils juridiques d'un «notaire» ou de quelqu'un qui n'est pas un avocat. Ils peuvent vous donner de mauvais conseils qui peuvent causer des erreurs ou même la déportation. Vous pouvez appeler ILAP au 780-1593 ligne intérieure numéro 100 pour voir si nous pouvons planifier un rendez-vous d'admission pour vous de parler à un avocat.